



**HAL**  
open science

## Introduction. Quand la mine déborde

Juliette Cerceau, Brice Laurent

► **To cite this version:**

Juliette Cerceau, Brice Laurent. Introduction. Quand la mine déborde. Juliette Cerceau; Brice Laurent. Quand la mine déborde. Enquêtes sur la fabrique des territoires miniers., 9-21, Presses des Mines, 2023, 9782385421205. hal-04139081

**HAL Id: hal-04139081**

**<https://hal.science/hal-04139081>**

Submitted on 23 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Introduction

# Quand la mine déborde...

Juliette Cerceau et Brice Laurent



Figure 1 : Le barrage de Córrego Feijão, à Brumadinho, au Brésil, a cédé vendredi  
[crédit photo : Corpo de Bombeiros/Divulgação]

Brumadinho, sud-est du Brésil. Janvier 2019. Le barrage du complexe minier de Córrego do Feijão rompt, déversant une marée de boue de déchets miniers qui recouvre d'immenses surfaces de végétations, ensevelit de nombreuses maisons et tue des centaines de personnes sur son passage.

*Quand la mine déborde, les résidus miniers sortent de leur enceinte confinée pour se répandre sur les paysages, sur les infrastructures et dans les vies des populations locales.*

Sierra Minera de Carthagène, sud de l'Espagne. 20 ans après la fermeture définitive de la mine. Un scientifique lanceur d'alerte rend compte à la population : les dépôts miniers restés là sont loin d'être amorphes et stables. Ils contaminent l'environnement et les populations à proximité.

---

*Quand la mine déborde, les substances polluantes, contenues dans les résidus, s'échappent des frontières de la mine, s'insinuent dans les rues et dans les maisons, s'immiscent dans les corps.*

Mungwalu, République dominicaine du Congo. Mai 2022. Des miliciens, en quête de moyens pour mener leur guerre politique et religieuse, attaquent une mine d'or artisanale massacrant des dizaines de mineurs et civils, incendiant les maisons, et emportant la production avec eux.

*Quand la mine déborde, elle génère de la convoitise et des conflits, elle cultive un climat de tension et d'insécurité.*

Kiruna, Suède. 2013. Bordant le sud de la ville, le gisement de fer Luossavaara est exploité depuis plus d'un siècle. Mais chaque jour, la mine engloutit dix centimètres de la ville poussant les autorités locales à imaginer le déménagement de l'intégralité du centre-ville.

*Quand la mine déborde, elle ronge les sols et les sous-sols et fragilise les villes situées à proximité, provoquant des transformations radicales de l'environnement et du paysage local.*

## DÉBORDEMENTS MINIERS

Le débordement est ordinairement perçu de manière négative. Ce qui déborde, c'est ce qui ne devrait pas être là, ce qui n'est pas à sa place, ce qui n'est pas autorisé, ce qui n'est pas légitime. Ainsi, les débordements de la mine rendent visible la présence des activités extractives et tangibles leurs conséquences. Ils imposent l'existence de la mine sur une population qui en subit les externalités sans nécessairement en reconnaître la légitimité. Les débordements de la mine sont protéiformes : ce sont des matières qui s'échappent et dont on subit les conséquences, ce sont des substances qui s'immiscent et dont on prend conscience, ce sont des espaces qui s'effondrent, des règles sociales qui se transforment, de nouvelles configurations avec lesquelles on doit apprendre à « faire avec ». Les débordements de la mine s'étendent à des conflits de réparation, lorsque, par exemple, les procédures du droit peinent à prendre en charge les demandes des victimes des accidents [Zhou et al., 2017].

Comme le rappellent Le Roux et Letté [2013] : « qui dit débordements, dit frontières traversées, enceintes non respectées ou limites dépassées, règles transgressées » [p. 18]. Ainsi, parler des débordements de la mine suggère l'existence d'un cadre. En premier lieu, la mine définit un cadre spatial : c'est un trou béant dans le sol, une rupture dans la continuité paysagère, que l'on peut même observer depuis l'espace. Les frontières de ce cadre sont bien réelles, elles

---

font l'objet de négociations et d'affrontements pour déterminer le lieu exact de leur matérialisation par des murs, des barrières, des fils barbelés... La mine est un espace clos et protégé pour la valeur qu'il recèle. La transgression des frontières de l'activité minière n'est pas seulement spatiale mais aussi temporelle. Dans la Sierra Minera de Carthagène comme dans de nombreux autres lieux, le passé minier n'en finit pas de déborder dans le présent, en contaminant les corps et les environnements [Gramaglia, 2020]. Les activités extractives sont marquées par la permanence des résidus, qui, en s'étendant dans le temps et dans l'espace, mettent à l'épreuve les modes de vie comme les instruments techniques, juridiques et économiques susceptibles de prendre en charge les effets à long terme des projets industriels [Boudia et al., 2022].

L'espace de la mine est fait de pratiques, mais aussi de normes et de règles, d'infrastructures et d'équipements, de protocoles et de procédures, d'organisations hiérarchisées et de discours. C'est un lieu où le projet d'une entreprise minière s'incarne dans des techniques qui contrôlent et contraignent le comportement des individus. Suivre l'ensemble des composantes qui font de la mine un espace social avec ses règles propres peut nous amener à considérer le cadre de la mine comme un ensemble de « schèmes d'interprétation » [Goffman, 1974] qui permettent aux individus de localiser, de percevoir, d'identifier et de donner du sens à des situations, en vue d'orienter l'action. Ainsi, sur un site minier, co-existent des règles et des pratiques qui cadrent, de manière tacite ou explicite, formelle ou informelle, l'autorisation et l'exercice de l'exploitation minière. En se penchant sur les différentes composantes techniques et sociales de l'activité minière, on peut alors saisir la variété des débordements des activités minières. La transformation des organisations sociales par l'activité extractive, les frictions entre les organisations industrielles et les pratiques locales, ou encore la redistribution des ressources économiques autour d'un projet minier sont autant de situations où le cadre de la mine peut s'avérer plus ou moins aligné avec des modes d'action, des croyances ou des pratiques qui sont étrangers aux activités extractives. Aux débordements matériels, inscrits dans les marques environnementales ou dans les corps, s'ajoutent des débordements sociaux.

#### FABRIQUER DES CADRES, DOMPTER LES DÉBORDEMENTS ?

De nombreux travaux consacrés aux activités minières ont mis en évidence la prégnance de la figure de l'enclave dans les discours et les pratiques des acteurs concernés. L'enclave marque l'isolation du projet minier. Elle se caractérise à la fois par les conditions spéciales dont elle profite (taxation, réglementation...) et la concentration des richesses économiques produites au détriment des territoires

---

extérieurs à l'enclave<sup>1</sup>. Mais cette lecture ne doit pas masquer la complexité des relations entre les projets miniers et les territoires concernés. S'il y a enclave minière, c'est que des connexions sont tracées. Ces connexions peuvent être financières et logistiques. Dans la description que propose Ferguson de la façon dont une compagnie pétrolière « voit » ses sites d'exploitation, les îlots extractifs sont liés par des mouvements internationaux et ne se maintiennent qu'au prix d'opérations violentes de maintien de l'ordre [Ferguson, 2005]. Des analyses plus récentes montrent que si certaines configurations se décrivent dans les termes de l'enclave, c'est bien qu'elles sont le résultat d'arrangements locaux qui font que certaines frontières sont stabilisées à la condition que soient possibles des échanges qui les traversent. Par exemple, Hannah Appel montre que des zones d'extraction en Guinée équatoriale reposent sur des infrastructures financées par les acteurs industriels, certaines pour les stricts besoins du projet minier, d'autres s'étendant au-delà et prenant bien souvent la forme de dépenses de prestige utilisées par l'État pour séduire un public international [Appel, 2012]. S'il y a enclave, dans un cas comme celui-ci, c'est seulement parce que les liens sont multiples entre la société minière et l'État.

On peut conclure de ces travaux que l'enclave minière est un résultat précaire, qui ne tient (imparfaitement) qu'au prix d'investissements importants de la part des acteurs publics et privés concernés. De façon générale, le cadre spatial, temporel et social de la mine ne fonctionne que s'il prend en charge certaines des externalités des activités extractives, au moins pour assurer une stabilité minimale des projets. Cette prise en charge est souvent imposée par les obligations réglementaires, mais aussi par les règles de l'investissement international. Ainsi, en miroir des externalités, la notion de « risque social » émerge dans les années 1990 en réponse à des critiques de plus en plus fortes et efficaces des dégradations infligées aux communautés riveraines par les entreprises minières. Un bon investissement minier suppose que ces dernières doivent désormais internaliser le risque environnemental et social, et gérer un risque « réputationnel » qui devient coûteux pour elle. La notion de risque social mêle les identités de ceux qui subissent le risque : elle cherche à anticiper le risque (d'opposition sociale) que subissent les projets miniers du fait des risques (sanitaires, environnementaux, sociaux) que subissent les populations et environnements à cause de ces projets. En conséquence, la notion de risque social débouche sur l'idée de l'identification des débordements et de leur bonne gestion. Dans cette perspective, le cadre est considéré comme la norme et les débordements comme une exception, un accident qu'il faut à tout prix éviter, contenir et canaliser. Évaluer et gérer le risque social, à cet égard, n'est plus différent de l'évaluation et de la gestion du risque technique de tout projet industriel.

---

<sup>1</sup> Pour un aperçu critique de la « thèse de l'enclave », voir par exemple: Bloch et Owusu, 2012.

---

## DES DÉBORDEMENTS INÉVITABLES

Traiter les débordements comme des risques n'est pas une garantie de stabilité du cadre des activités minières. Comme l'ont montré de nombreux travaux, formuler des problèmes dans les termes du risque est loin d'être une opération neutre. Cette opération traduit dans les langages de la mesure et de la quantification des problèmes complexes. Elle fonctionne par des simplifications qui permettent de rendre visibles pour différents publics (notamment des investisseurs) des situations et des actions engagées mais qui ne peuvent que difficilement interroger l'opportunité même des projets, les effets systémiques ou à très long terme, ou encore les questions d'évolutions territoriales qui associent les projets miniers à d'autres activités économiques et sociales<sup>2</sup>. Les critiques de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) dans le domaine minier ont bien montré que l'évaluation et la gestion du risque social définissent des « parties prenantes » qui ne recourent qu'imparfaitement les organisations sociales des territoires concernés et qui conduisent inévitablement à ne pas prendre en compte des préoccupations ou des acteurs qui échappent aux instruments censés assurer la responsabilité [Campbell, 2012 ; Murray et Jackson, 2020 ; voir le chapitre de Roberta Rubino dans cet ouvrage]. Raisonner dans les termes du risque (qu'il s'agisse de risque « technique » ou de risque « social »), c'est aussi travailler dans un cadre spatial et temporel qui n'est pas toujours partagé. Le contrôle du risque des activités minières s'inscrit dans le temps de l'investissement et l'espace du portefeuille de projets, ce qui ne peut que susciter des frictions avec l'anticipation du futur à long terme d'un territoire donné, voire celle de possibles catastrophes en lien avec la mémoire longue des accidents passés [Weszkalnys, 2014 ; Laurent et Merlin, 2021].

Il n'est donc pas surprenant que l'évaluation et la gestion du risque, pourtant censées maîtriser les débordements, en occasionnent de nouveaux. En travaillant les notions de cadrage et de débordements, les travaux de Michel Callon fournissent des ressources analytiques pour comprendre cette dynamique, mais aussi pour en penser la force politique. Callon analyse les activités économiques comme un travail de *cadrage*, qui conduit à intégrer un ensemble de composantes dans les échanges et à en laisser d'autres à l'extérieur – c'est ce que les économistes nomment des « externalités » [Callon, 1998]. Il montre que tout cadre ne peut que susciter des *débordements* qui eux-mêmes sont un moteur d'explorations à la fois techniques et sociales, par exemple celles des groupes affectés par une pollution qui se mobilisent pour l'identifier et la rendre inacceptable, ou encore celles d'associations de patients d'une maladie rare non prise en compte par l'industrie pharmaceutique. Cadrage et débordements sont ainsi compris d'une façon non

---

<sup>2</sup> Sur la question de la problématisation du développement technologique dans les termes du risque, voir : Heller, 2002 ; Wynne, 2006.

---

seulement dynamique, mais aussi productive, au sens où ils sont articulés avec la production de nouvelles connaissances et l'émergence de nouvelles identités sociales.

Les débordements révèlent en effet les imperfections et les failles du cadre. Lorsque la mine déborde, on va en chercher la cause : lors de la rupture du barrage minier à Bento Rodrigues, en 2015 au Brésil, un rapport d'enquête a reconstitué l'enchaînement de cause à effet en mettant en avant une accumulation d'erreurs d'exploitation sur le site. Trois ans après, à Brumadinho, l'autorisation d'extension du barrage contre l'avis des populations locales et l'agence environnementale brésilienne est pointée du doigt. Ces débordements remettent en cause l'existence et la légitimité des cadres miniers, leurs capacités de maîtrise, de régularisation et de contrôle, et invitent ainsi à les questionner. C'est ce qui se passe dans les arènes judiciaires et les lieux des mobilisations sociales. Les controverses sur l'identification des causes, l'anticipation des accidents futurs et la réparation des torts montrent que les explorations qui font suite aux débordements sont loin d'être consensuelles. Elles donnent lieu au contraire à des oppositions franches, qui peuvent être décrites comme autant de nouveaux débordements.

S'il y a, pour parler comme Callon, une « productivité » des débordements, celle-ci est inséparable des conflits et des situations de souffrance. Elle n'existe que comme processus permanent. Elle invite à étendre le périmètre des questions posées par les activités minières comme par les dispositifs mis en place pour en traiter les conséquences. En regard, elle suggère d'examiner également comme des débordements des situations qui ont pour conséquence l'ouverture de mines, lorsque, par exemple, le cadrage du marché des batteries dans les pays du Nord suscite une ruée vers le lithium en Amérique du Sud qui inscrit les technologies dites « vertes » dans de nouveaux rapports coloniaux [Jerez et al., 2021].

#### CAPACITÉ ET IMPUISSANCE À AGIR

La perspective callonienne fait se multiplier les sources de questionnements plutôt que de chercher à les limiter. À ce titre, elle décale le diagnostic des débordements qui se formule en termes de risque social. Elle est d'autant plus pertinente que les conséquences matérielles et sociales des activités minières ne se laissent qu'imparfaitement saisir par les instruments techniques et réglementaires. Les enquêtes de Sebastian Ureta dans les mines de cuivre chiliennes mettent en évidence la confrontation entre des techniques d'ingénierie qui considèrent les résidus comme des matières passives contrôlables par des systèmes techniques et les pratiques des travailleurs chargés de leur surveillance et inquiets du caractère imprévisible de leurs mouvements – à tel point qu'ils se voient décrits comme

---

un « dragon » susceptible de se réveiller à tout moment [Ureta et Flores, 2018]. À partir de ses enquêtes dans la Sierra Minera, près de Carthagène, Christelle Gramaglia [2020] nous invite à penser la « vitalité » des résidus miniers. Pour Gramaglia, il s'agit moins de doter les résidus d'une capacité d'action en propre que de rendre manifestes leur relation avec des corps et des environnements et les transformations qui en résultent. Ainsi, le débordement des substances dans les rues, dans les maisons et dans les corps participe à rendre manifeste et visible la problématique post-minière. Il contribue à mettre en mouvement de nouvelles socialités, y compris en mettant les populations locales en capacité d'agir.

Ces travaux invitent à repenser la capacité d'action sur le système minier. Le débordement est une tension entre une puissance d'agir et une impuissance à le faire : lorsque la digue se rompt, les résidus miniers jusqu'alors contenus deviennent une puissance d'agir et de détruire contre laquelle les êtres humains ne peuvent rien. Lorsque les substances polluantes s'infiltrent dans l'eau, s'envolent avec le vent, les êtres humains sont bien impuissants à les maîtriser. La notion de débordement suggère ainsi dépasser le rapport entre un sujet vivant (l'être humain) et un objet inerte (le minerai, le polluant, le résidu) qu'il s'agirait de maîtriser une fois pour toutes, pour comprendre la mine comme un assemblage où l'action est distribuée, bien souvent parcourue d'incertitudes, et intimement liée aux caractéristiques de la matière. Les débordements sont toujours déjà présents dans cet assemblage. Leur manifestation relève d'une capacité à advenir qui est en gestation dans l'assemblage minier sans toutefois pouvoir se résumer à la somme de ces composantes. Ainsi, le déversement des résidus miniers de Córrego do Feijão est-il l'expression du pouvoir d'actions de la digue, des résidus, de l'eau, des infrastructures minières, des choix stratégiques et des tensions géopolitiques. Il est une propriété émergente, la manifestation d'une capacité d'agir à cet assemblage minier.

Cet assemblage n'est pas seulement local. Dans son ouvrage *Planetary Mines*, Martin Arboleda questionne la territorialité de l'extraction des ressources minérales en montrant comment l'industrie minière tend à se réorganiser en un réseau logistique mondial composé d'une constellation de mégapoles, de zones portuaires, d'institutions bancaires et d'infrastructures industrielles. Dans la description qu'en propose Arboleda, les débordements de la mine, locaux ou non, ne peuvent se comprendre qu'à la lumière des connexions internationales que réalisent les flux de capitaux, de travailleurs, de techniques et de minerais. Les frontières du cadre minier se brouillent, la mine devient système mondial dont les limites géographiques et économiques sont planétaires. En reprenant les termes des anthropologues Aihwa Ong et de Stephen Collier, la mine apparaît alors un « assemblage global » [Ong et Collier, 2008].



---

Si la mine est un assemblage au sein duquel l'action est distribuée, si cet assemblage constitué des hommes et des matières conduit à des confrontations et des tensions entre ses composantes, alors qui est responsable lorsque le débordement advient ? La responsabilité est un problème moral, mais aussi tout à fait pratique, s'il faut distribuer les coûts et les tâches (par exemple pour remettre des sites en état). Ce problème se pose directement dans la mise en place des obligations réglementaires comme dans les arènes judiciaires. Il impose d'associer l'analyse de la distribution de l'action à celle des processus d'attribution de responsabilité. Les travaux de Callon [1998] comme ceux des auteurs comme Jane Bennett [2010] qui situent l'action humaine au sein d'assemblages complexes dans lesquels la matière joue un rôle crucial nous amènent à considérer que la responsabilité est elle aussi distribuée. Ils invitent par là même à explorer les modalités pratiques de cette distribution et les possibles déplacements. C'est ainsi qu'on peut comprendre la mobilisation du collectif constitué en 2013 à la suite des glissements de terrain à Thio, en Nouvelle-Calédonie, décrit par Pierre-Yves Le Meur dans son chapitre dans cet ouvrage. Le collectif, dont le nom *Chava xua*, qui signifie «prendre soin de sa maison/communauté» en langue xârâcùù dit bien l'attention qu'il porte au territoire concerné, s'investit pour répondre à des questions comme : « quel était le groupe touché, concerné ? Quel était le périmètre spatial à prendre en compte ? Où se situait la compagnie minière d'un point de vue géographique, moral et politique ? » [Le Meur, chapitre de cet ouvrage]. Des questions de ce type peuvent plus généralement être celles d'enquêtes sur les débordements miniers. Comme le montrent les chapitres de cet ouvrage, ces enquêtes fournissent des ressources pour analyser la responsabilité et ses déplacements en proposant, comme le suggère Bruno Latour [2022] dans ses derniers travaux, de faire de la description des dépendances un outil d'orientation.

## DES ENQUÊTES SUR LES DÉBORDEMENTS MINIERS

Si les activités minières sont toujours prises dans une dynamique de cadrage/débordements, si les capacités à agir sont distribuées dans des assemblages qui sont peut-être bien « globaux », alors le suivi de la multiplicité des débordements, que ceux-ci viennent des transformations environnementales ou sociales locales ou bien des disruptions le long des chaînes d'approvisionnement semble bien être une tâche infinie. Les chapitres de cet ouvrage montrent qu'il est pourtant possible et productif d'étudier les débordements miniers pour aller au-delà du constat de leur multiplicité. Ces chapitres s'appuient sur des enquêtes dont les auteurs ont choisi des entrées empiriques et des lignes de questionnements qui permettent de diriger l'analyse parmi les débordements miniers et d'en faire des occasions d'examen large des problématiques minières. À travers des cas d'études en Afrique de l'Ouest, en Amérique Latine, en Amérique du Nord et en

---

France, les contributions de cet ouvrage abordent des débordements miniers en étudiant des processus d'évolution temporelle, de démarcation spatiale et, au final, d'organisation territoriale.

Les chapitres consacrés au passé minier des territoires mettent en évidence des *débordements historiques*, qui s'inscrivent dans l'histoire longue des territoires et dans l'histoire vécue des habitants, et dont les mises en récit apparaissent dans les discours actuels pour légitimer des positionnements en faveur ou contre les projets miniers. L'après-mine est le lieu d'une accumulation historique de savoirs, savoirs scientifiques, savoirs pratiques, savoirs mémoriels. Tessa Bonincontro et ses co-auteurs travaillent ainsi la multiplication des savoirs que provoquent certains anciens sites miniers en Cévennes, en France, pour montrer comment ils contribuent à façonner l'avenir de ces territoires post-miniers. En contrastant des pratiques de démonstrations impliquant scientifiques et activistes, ces auteurs mettent en évidence des modalités diverses de la mobilisation de l'après-mine pour faire des anciens sites miniers des lieux d'expérimentation scientifique et politique, des territoires où les conséquences environnementales des activités passées deviennent inacceptables, ou encore des zones où la mémoire de la mine s'incarne dans des projets définis dans les termes de l'innovation.

L'histoire de l'ancienne ville minière d'Asbestos, au Québec, documentée et analysée par Noémie Fayol et Yona Jébrak jusqu'à son récent changement de nom en Val-des-Sources, est le témoin de l'imbrication de l'activité extractive dans la vie des communautés locales. Cette hybridation historique ressurgit aujourd'hui pour questionner la résilience de ces territoires devenus intrinsèquement miniers. Elle met en évidence l'association entre des façons de penser le futur des activités minières et la définition de la valeur de celles-ci. Ainsi, à un futur sans limite assuré par une ressource minérale, l'amiante, jugée indispensable pour la ville extractive et pour la société dans son ensemble, succèdent des configurations bien plus complexes, marquées par des futurs limités sans cesse mis à l'épreuve et des tentatives visant à élaborer des valeurs nouvelles pour la ville (économiques ou non économiques). On peut lire dans ces termes les projets, successivement lancés et avortés du fait des fluctuations des marchés internationaux, de revalorisation des stériles miniers ou encore les volontés régulièrement affirmées de faire d'Asbestos un lieu où le patrimoine minier devient touristique.

Les débordements miniers sont également des *débordements spatiaux*. La mine déborde par les effluents qu'elle rejette, par les espaces qu'elle ronge, par les trous qu'elle creuse. Sur la base d'une enquête ethnographique en Guinée, Roberta Rubino propose une analyse topologique des relations de continuité et de discontinuité entre les composants du système minier. Cette analyse prend au sérieux le rôle des infrastructures associées à l'activité minière, particulièrement

---

visibles dans les cas étudiés, des projets d'extraction de bauxite qui requièrent le transport d'énormes volumes de matériaux par des voies de chemin de fer, des pistes et des ports souvent construits par les compagnies minières. L'enquête montre que les configurations spatiales et sociales que produisent les infrastructures sont directement liées aux formes économiques des entreprises concernées. Certaines, chinoises ou russes, disposent de capitaux propres, négocient des conditions d'exploitation directement avec l'État en lien avec des projets d'infrastructures menés de façon centralisée. D'autres font appel à des financements internationaux, souvent liés à la Banque Mondiale, et doivent suivre les règles internationales définissant des pratiques liées à la prise en compte des effets environnementaux et à la participation locale. Mais ces « effets » et ce « local » sont bien particuliers. Ils « tombent » dans des interstices infrastructurels et politiques et conduisent à une fragmentation écologique, sociale et culturelle des territoires. Ainsi, les débordements spatiaux ne se limitent pas à leurs effets géographiques et façonnent les territoires dans l'ensemble de leurs dimensions spatiales, temporelles et sociales.

Ces dimensions peuvent être analysées à l'aune des oppositions qui voient se confronter diverses façons de transformer des matières en ressources, ou de refuser de le faire. C'est ce dont témoignent Nassima Abdelghafour, Liliana Doganova et Brice Laurent, dans un chapitre qui s'appuie sur leurs travaux menés ces dernières années en Guyane, où les projets miniers d'exploitation d'or sont situés dans une forêt dont les valeurs sont multiples : réserve de biodiversité, espace de vie pour des communautés amérindiennes ou encore réservoir de bois pensé comme une nouvelle ressource économique. En analysant des tentatives souvent contestées pour tracer des délimitations spatiales, temporelles et sociales susceptibles de définir des territoires pour les ressources minérales ou forestières, Nassima Abdelghafour et ses co-auteurs mettent en évidence des « conflits de valorisation », c'est-à-dire des oppositions relatives aux entités susceptibles d'être valorisées, aux acteurs qui portent les projets de valorisation et aux instruments techniques et réglementaires sur lesquels différentes formes de valeur reposent. Le cas guyanais est une illustration parlante pour montrer que les conflits de valorisation engagent la définition même du territoire, dans ses dimensions spatiales, temporelles et sociales.

Affaire de temps et affaire d'espace, les débordements miniers sont fondamentalement des *débordements territoriaux*, bousculant les formes de territorialisation et les modes de territorialité à l'œuvre. Pierre-Yves Le Meur apporte dans son chapitre un éclairage nouveau sur ses travaux menés en Nouvelle Calédonie. Il montre que la mine ne se circonscrit pas à un site extractif et met en évidence la manière dont elle déborde et se déverse sur les territoires environnants. Revenus, nuisances, emplois, pollutions et conflits irriguent, transforment et

---

reconfigurent les territoires jusque dans leurs modes de gouvernance. Face à ces débordements, les conflits sur les valeurs (les conflits de valorisation, dans les termes de Nassima Abdelghafour et de ses collègues) sont marqués par des incertitudes techniques et sociales qui affectent directement les possibilités d'identification des personnes et des lieux affectés, mais aussi celles des individus ou entités responsables et susceptibles d'engager des formes de réparation. En rendant compte des résultats d'un projet collectif consacré à la « valeur des lieux » autour des sites miniers calédoniens, Pierre-Yves Le Meur montre l'intérêt d'outiller les enquêtes menées par les chercheurs comme les acteurs impliqués pour identifier et interpréter les incertitudes, et peut-être parvenir à les gouverner, au moins provisoirement, de façon partagée.

Enfin, Claude Le Gouill documente des territoires historiquement miniers en Bolivie, où l'économie minière est encastrée dans les traditions locales et des économies agricoles. Les dynamiques de débordement de la mine sur le territoire se révèlent constitutives des territorialités : lorsque la mine décline, lorsqu'elle se retire, elle déstabilise les rapports traditionnels au territoire. Et lorsqu'elle trouve un regain et lorsqu'elle déborde, elle suscite le développement de nouveaux rapports physiques et sociaux au territoire. Ainsi, Claude Le Gouill met en évidence des phénomènes de territorialisation qui conduisent les activités minières à mettre en forme les territoires indigènes, y compris les possibilités économiques et sociales des individus concernés. Apparaît notamment un nouveau style de territorialisation, qui remplace une connexion ancienne entre contrôle des ressources locales et activités économiques extérieures par une « nouvelle souveraineté indigène » qui offre à certains des possibilités de valorisation de la ressource minière et atténue les besoins de migration. Un nouveau territoire émerge alors, qui produit de nouveaux débordements alors qu'il force ceux qui n'ont pas accès aux ressources à migrer vers des centres régionaux ou les grandes villes du pays.

## VERS UNE POLITIQUE DU TERRITOIRE

Dans toutes ces contributions, les débordements miniers sont investigués moins pour constater la complexité des dynamiques entre cadrage et débordements ou encore celle des imbrications sur lesquelles repose la « mine planétaire » que pour identifier les questions qui importent pour les acteurs impliqués dans les situations concrètes étudiées. Les enquêtes sur lesquelles reposent les chapitres de cet ouvrage montrent ainsi la prégnance d'une double interrogation : celle de la connaissance des territoires concernés et celle des choix à faire pour gouverner ces territoires et peut-être envisager leurs évolutions possibles. Ainsi, connaître les caractéristiques des effets environnementaux et les bouleversements

---

sociaux dans des situations d'après-mine soulève inévitablement la question des pratiques sociales et économiques possibles mais aussi celle des responsabilités à attribuer. Délimiter des espaces pour l'extraction, c'est à la fois s'engager dans des opérations de description des territoires et transformer ceux-ci. Organiser la vie économique autour des projets miniers conduit à évaluer des prix et des coûts, bien souvent en bouleversant les rapports sociaux et en faisant se confronter différentes « valeurs des lieux ».

Face à la multiplicité des débordements, les questions que soulèvent les acteurs aux prises avec les projets miniers, qu'ils les promeuvent, les critiquent ou fassent avec leurs conséquences sont bien celles qui ont trait aux décisions à prendre et aux responsabilités à attribuer. Les enquêtes rassemblées dans cet ouvrage montrent que l'analyse des débordements miniers permet d'éclairer ces interrogations en problématisant la fabrique des territoires. Dans les chapitres de cet ouvrage, le territoire fournit un ancrage empirique pour diriger l'enquête parmi la multiplicité des débordements miniers, mais aussi pour lui permettre de saisir les manifestations des enjeux politiques des activités minières, parmi lesquels figurent la responsabilité des dommages et les modalités de la prise de décisions, mais aussi les façons de vivre dans des territoires miniers ou post-miniers, les choix relatifs à la mise en valeur des ressources, et, plus généralement, les choix de société jugés souhaitables par des acteurs qui vont des riverains des sites miniers aux utilisateurs des minerais extraits. Comme l'explique le chapitre conclusif de cet ouvrage, enquêter sur les débordements miniers peut ouvrir la voie à l'élaboration d'une *politique du territoire*, au sens où le territoire ne serait plus considéré comme un simple contexte pour identifier les lieux des projets extractifs et s'assurer de leur « acceptabilité », mais bien l'objet principal d'une attention collective permettant sa maintenance ; d'un travail approfondi relatif aux valeurs (économiques ou non) qui lui sont associées ou pourraient l'être ; et enfin de l'élaboration de choix collectifs partagés.

L'analyse des débordements miniers amène ainsi à s'engager dans la piste de l'investigation du territoire ouverte par les derniers travaux de Bruno Latour. « Les conflits écologiques », nous dit Latour dans *Face à Gaïa*, « ne portent pas sur le *Lebensraum* nationaliste du passé, mais ils portent bien malgré tout sur l'« espace » et la « vie » », ils portent sur un territoire qui est « fait de réseaux qui s'entremêlent, s'opposent, s'intriquent, se contredisent, et que nulle harmonie, nul système, nul « tiers parti », nulle Providence suprême ne peut unifier à l'avance » [Latour, 2015, p. 514]. C'est précisément parce que le territoire est incertain, notamment du fait de la multiplicité des débordements, qu'il peut faire l'objet d'enquêtes comme celles dont rendent compte les chapitres de cet ouvrage. En traçant des chemins analytiques parmi ces débordements, ces enquêtes montrent que les territoires miniers sont pris dans des relations matérielles, dans des pratiques épistémiques,

---

dans des institutions sociales qui contraignent et/ou offrent des possibilités d'action. Ils montrent que les territoires miniers s'étendent avec les dépendances matérielles, économiques et sociales qui lient les lieux et les êtres humains.

Cet ouvrage ouvre ainsi des pistes pour entreprendre une étude de la fabrique des territoires miniers attentive aux tensions et aux conflits liés aux dépendances. Les pollutions héritées de projets passés et inscrites dans les sols et les eaux, les organisations économiques et sociales associées aux projets miniers, les richesses ou destructions possibles sont autant de sources de frictions relatives aux dépendances matérielles et sociales, héritées du passé, effectives dans le présent ou anticipées pour le futur, et dont le caractère souhaitable ou au contraire inacceptable est problématique. L'étude de ces frictions permet de s'appuyer sur la description des assemblages miniers pour montrer que la fabrique des territoires a des conséquences en termes d'exclusion (d'acteurs, de connaissances ou de problèmes) et de vulnérabilité. Elle ouvre des voies pour étendre le panel des « diagnostics » et des « solutions » au-delà de l'évidence des solutions technologiques ou réglementaires aux problèmes posés par les activités minières. Elle impose de situer l'opportunité des projets extractifs dans une réflexion engageant la nature des territoires par-delà les sites miniers et se confrontant à ce que ces territoires devraient ou pourraient être.

## REMERCIEMENTS

Cet ouvrage a bénéficié du soutien de la chaire Industrie Minérale et Territoires, qui a permis la réalisation de plusieurs projets de recherche fondés sur des enquêtes au Canada, en Guinée et en Guyane française et qui a fourni de nombreuses occasions d'échanges scientifiques auxquels ont participé les contributeurs. Nous remercions Yann Gunzburger, Jean-Alain Fleurisson, Pierre-Yves Le Meur, Jack-Pierre Piguet, Didier Nectoux et Marc Vinches pour leur participation à l'évaluation des chapitres de l'ouvrage.

---

|

## **Bibliographie**

Absi (P.) Pourquoi les femmes ne doivent pas entrer dans les mines...Potosi, Bolivie. *L'Homme et la Société*, 4-146, 2002.

Appel, Hannah C. "Walls and white elephants: Oil extraction, responsibility, and infrastructural violence in Equatorial Guinea." *Ethnography* 13.4 (2012): 439-465.

Bennett (J.), *Vibrant Matter, a political Ecology of Things*, Durham and Lodono, Duke University Press, 2010.

Bloch, Robin, and George Owusu. "Linkages in Ghana's gold mining industry: Challenging the enclave thesis." *Resources Policy* 37.4 (2012): 434-442.

Boudia, Soraya et al., *Residues: thinking through chemical environment*, Rutgers University Press.

Callon (M.), *An essay on framing and overflowing: economic externalities revisited by sociology*. The Editorial Board of the *Sociological Review*, 1998.

Campbell, Bonnie. "Corporate Social Responsibility and development in Africa: Redefining the roles and responsibilities of public and private actors in the mining sector." *Resources Policy* 37.2 (2012): 138-143.

Ferguson, James. "Seeing like an oil company: space, security, and global capital in neoliberal Africa." *American anthropologist* 107.3 (2005): 377-382.

Goffman (E.), *Frame Analysis: An Essay on the Organization of the Experience*, New York, Harper Colophon, 1974.

Gramaglia (C.), *Penser la « vitalité » des résidus miniers pour mieux appréhender leurs effets toxiques*. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 14-4. 2020.

Heller, Chaia. "From scientific risk to paysan savoir-faire: peasant expertise in the French and global debate over GM crops." (2002): 5-37.

Jerez, Bárbara, Ingrid Garcés, and Robinson Torres. "Lithium extractivism and water injustices in the Salar de Atacama, Chile: The colonial shadow of green electromobility." *Political Geography* 87 (2021): 102382.

Latour, Bruno. *Où atterrir?: comment s'orienter en politique*. Paris : La Découverte.

Laurent, Brice, et Julien Merlin. "Investissement, anticipation, planification: la politique temporelle des activités extractives." *Revue Gouvernance* 18.2 (2021): 42-62.

Laurent, Brice. Latour et la question politique, vers une lecture constitutionnelle. *Pragmata*, 6: 444-479.

Le Roux (T.), Letté (M.) Débordements industriels. Environnement, territoire et conflit (XVIIIe-XXIe siècle. Presses Universitaires de Rennes, 2013.

Murrey, Amber, and Nicholas A. Jackson. "A decolonial critique of the racialized "localwashing" of extraction in Central Africa." *Annals of the American Association of Geographers* 110.3 (2020): 917-940.

Ong, Aihwa, and Stephen J. Collier, eds. *Global assemblages: Technology, politics, and ethics as anthropological problems*. John Wiley & Sons, 2008.

Ureta, Sebastián, and Patricio Flores. "Don't wake up the dragon! Monstrous geontologies in a mining waste impoundment." *Environment and Planning D: Society and Space* 36.6 (2018): 1063-1080.

Weszkalnys, Gisa. "Anticipating oil: the temporal politics of a disaster yet to come." *The Sociological Review* 62 (2014): 211-235.

Wynne, Brian. "Public engagement as a means of restoring public trust in science—hitting the notes, but missing the music?." *Public Health Genomics* 9.3 (2006): 211-220.

Zhour, A., Oliveira, R., Zucarelli, M., & Vasconcelos, M. (2017). The Rio Doce Mining Disaster in Brazil: between policies of reparation and the politics of affectations. *Vibrant: Virtual Brazilian Anthropology*, 14.



